CHRONIQUE RÉGIONALE

L'indemnisation des heures de travail perdues

Voici quelques précisions obtenues de l'inspection divisionnaire du travail, relativement aux conditions de paiement des indemnités payées aux salariés pendant la période de fermeture légale des usines du 24 décembre au 3 janvier.

Pour les salaires payés à l'heure, le nombre des heures est établi forfaitairement d'après la durée moyenne journalière de travail effectué pendant le mois de novembre 1943, la durée hebdomadaire de travail étant supposée répartie également entre les six jours ouvrables de la semaine. L'horaire hebdomadaire moyen de novembre 1943 s'applique même s'il y a eu chômage partiel pendant cette période.

L'indemnité pour chaque heure perdue est calculée sur la base de 75 % du salaire pratiqué pendant la période de paie qui a précédé immédiatement le 3 décembre 1943.

Prenons un exemple. Un ouvrier a fait en novembre une moyenne de 40 heures par semaine, en cinq jours de huit heures. L'horaire journalier d'indemnité sera de 40 divisé par six et non par cinq. C'est-à-dire 6 h. 40. C'est la loi qui impose cette division par six. Les heures indemnisées seront donc de 6 h. 40 par jour et non pas huit heures.

Pour les salaires payés au mois, chaque journée complète perdue est indemnisée à raison de trois centièmes du salaire mensuel.

Les indemnités payées étant assimilables à des salaires, elles doivent subir les retenues d'usage d'assurances sociales et d'impôt cédulaire.

L'organisation des services de l'inspection du travail de Roubaix-Tourcoing

Une décision en date du 23 décembre 1943, de M. Croisier, inspecteur divisionnaire du travail, a modifié comme suit, à partir du 1er janvier 1944, l'organisation des services de l'inspection du travail de Roubaix-Tourcoing :

Roubaix et ses cantons : Toutes les entreprises industrielles appartenant ou non à l'industrie textile relèvent du contrôle de M. Leburgue, 9, rue Pasteur à Roubaix (Tél. 327.52 et 03).

Tourcoing et ses cantons : Toutes les entreprises industrielles appartenant ou non à l'industrie textile relèvent du contrôle de M. Debrock, 122, Bd de l'Egalité à Tourcoing (Tél. 600).

Canton de Lannoy : Pour toutes industries, contrôle de M. Vincent, 13, rue Faidherbe à Lille (Tél. 543.14).

D'autre part, tous les établissements industriels et commerciaux actuellement contrôlés par Mme Lesprit, inspectrice du travail à Lille, continueront d'être contrôlés par cette dernière.

Engagements dans la Waffen S.S.

On nous prie d'insérer :

Tout Français, célibataire ou marié normalement développé, tant au point de vue physique que moral, et possédant les aptitudes requises pour satisfaire aux exigences d'une instruction militaire, peut s'engager comme volontaire à la Waffen S.S. Age de 17 à 45 ans. Taille minimum : 1 m. 65.

Le volontaire ne peut avoir encouru aucune condamnation déshonorante. Les officiers et sous-officiers français pourront reprendre leurs grades. Tout simple soldat qui aura fait ses preuves pourra être promu sous-officier et même officier.

L'assistance maternelle ainsi que la protection des familles seront assurées par les services de la Waffen S.S.

Les célibataires, bien que n'ayant pas de charge de famille, recevront une somme d'argent qui sera versée à leur compte et dont ils pourront disposer librement.

Des conseils de révision auront lieu : dimanche 16, à 9 h., à l'hôtel de ville de Lens ; à 14 h., au bureau de recrutement de la Waffen S. S. rue des Bellains, à Douai ; lundi 17, à 9 h., au bureau de recrutement de la Waffen S. S., 14, rue Faidherbe, Lille.

Le 17 janvier, à 11 h., un conseil de révision aura lieu dans les bureaux de recrutement de la Waffen S. S., pour les jeunes filles voulant s'engager dans la Croix-Rouge de la Waffen S. S.

« SIGNAL »

Quelle sera la situation économique du monde après la guerre ? Dans le n° 22 de « Signal », qui vient de paraître, le professeur Hunke traite de cette importante question en un article très documenté.

Dans un autre article, Gischer Wirsing examine en détail la signification réelle de la question dont on parle tant en Angleterre : le partage du monde en « sphères d'influence » indépendamment des reportages photographiques sur les plus récentes opérations de guerre nous relevons dans ce numéro une série de photos en couleurs qui retracent la libération du Duce ; l'idée européenne chez les hommes d'Etat et les penseurs français ; un article dans lequel René Vallet cite quelques pensées bien françaises et toujours d'actualité, émises par le maréchal Lyautey, Victor Hugo, Lamartine et Ernest Renan ; une visite aux ateliers d'imprimerie d'une école de dessin animé ; l'art d'aménager un grenier en un logement agréable, etc., etc.

LE RECENSEMENT DES ENTREPRISES DE DEMOLITIONS. — En vertu de la loi du 16 août 1940, les entrepreneurs de démolitions qui pratiquent la vente du bois d'occasion, toutes catégories doivent s'inscrire au B R O des industries du bois, 48, rue de Béthune, à Lille, avant le 31 janvier, sous peine d'encourir les sanctions prévues par cette loi.

COMMUNIQUES DE LA PRÉFECTURE

Distribution de pommes

Un récent communiqué a fixé les conditions dans lesquelles les consommateurs des catégories J 2, J 3, résidant dans des localités de l'agglomération de Lille, Roubaix, Tourcoing dont la désignation a été faite, pouvaient réserver leur droit, par le dépôt avant le 31 décembre 1943 d'un coupon d'inscription, en vue de la perception de 750 gr de pommes.

Les consommateurs ayant souscrit à cette procédure sont informés que la délivrance de la ration susvisée se fera contre remise des titres de cartes d'alimentation généralé catégories J 1, J 2, J 3 de janvier 1944 (titres 435, 436 et 437 couleur grise impression violette)

LILLE

« COLLABORATION ». — Les membres du groupe sont invités à passer samedi 22, à 15 h., 13, bd de la Liberté où une communication leur sera faite. Les cotisations de 1944 seront perçues et les nouvelles adhésions reçues.

UN JEUNE GARÇON, Robert Follet, 13 ans, 14, rue Dassonville, à La Madeleine, a disparu depuis lundi. Signalement : taille 1 m. 40, yeux gris, cheveux bruns, vêtu d'une culotte kaki, d'un manteau bleu et coiffé d'un béret basque. Lorsqu'il a quitté le domicile paternel, il était porteur d'une somme de 1.300 fr.

NORD

Un cultivateur victime d'un vol de 83.000 francs, à Steenwerck

M. Jules Brice, 72 ans, cultivateur au lieudit « Le Crussebeau », à Steenwerck, avait dissimulé ses économies, soit 400.000 fr., dans une boîte de fer, sous un tas de betteraves, dans la cave.

Un de ses domestiques découvrit probablement la cachette, car M. Brice s'aperçut que 83.000 fr. avaient été prélevés sur la cassette. Un jeune pupille de l'assistance publique, âgé de 15 ans, en service chez le cultivateur, avoua avoir dérobé 3000 fr. qui furent retrouvés cachés sous un hangar. Il nia avoir volé d'autres sommes. Le gamin a été arrêté, et l'enquête continue au sujet des agissements d'un autre ouvrier suspecté d'avoir dérobé les 80.000 francs.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 11 janvier 1944
Présidence de M. Toulza

— Lait ou petit lait ? — Suzanne Dhaliuin, 27, rue Lerusate, à Wattrelos, est prévenue d'avoir mis en vente du lait falsifié par écrémage à 30 % ; 2 mois de prison avec sursis et 15.000 francs d'amende.

— Vol à l'usine. — Maria Bart, 49, rue de la Chaussée, à Roubaix, est condamnée à 3 mois de prison avec sursis et à 1.200 fr. d'amende pour avoir dérobé, au préjudice de son employeur, des bobines de coton.

— Le bien d'autrui. — Trouvé en possession d'objets qui provenaient du domicile d'un mari qu'il avait supplanté à la faveur de son éloignement, Emile Lesage, 110, rue des Parvenus à Roubaix, est condamné pour recel à 15 jours de prison.

— Jules Dedeurwaerder, 27, rue Antoine-Watteau, à Tourcoing, purgeait une peine de prison à Loos. A la veille d'être libéré, il emprunta à un cordonnier de Tourcoing une paire de chaussures qu'il détenu une paire de chaussures qu'il ne restitua que beaucoup plus tard et après les avoir tellement portées qu'elles étaient inutilisables : 3 mois de prison par défaut.

CARNET

NAISSANCES

M. et Mme François Jonville-Couteau ont la joie de vous annoncer l'heureuse naissance de leur fils Stanislas.

Le 8 janvier 1943
Roubaix, 8, Boul. de Paris. 805380

— Jacky est heureux de vous annoncer la naissance de son frère Didier. De la part de M. et Mme Jacques Derlek-Kalres.

60, Boulevard de Cambrai
20, rue Ingres. 805300

— M. et Mme Jean Frys-Roussel ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille, qui a reçu au baptême le nom de Chantal. - 29, rue de Gand.

Tourcoing le 7 janvier 1944 77965d

— M. et Mme Maurice Leurent-Lepeutre ont la joie d'annoncer la naissance et le baptême de leur petite Marie-Noëlle. - 9 janvier 1944. - Tourcoing, 47, r. Carnot. - Mère, 18, Jeudi 20

Bourse de Paris

du 11 janvier 1944

Banque de France, 25.500 — Banque de Paris, 1.950 — Crédit Commercial, 2.200 — Crédit Foncier, 5.960 — Crédit Lyonnais, 2.945 — Crédit du Nord, 480. Sues actions, 25.000. — Métro, 2.420 — Nord, 1.840 — Tram Lille Roubaix, 475. — Eaux (Cie Générale), 2.905. — Distribution, 2.720. — Générale Elect., 5.000 — Electro Gaz du Nord, 776 — Industrielle du Nord, 710. Energie Indust., 3.010. — Gillet-Thaon, 355 — Industrie Textile (Cie Gle), 2.760. — Péreuches, 2.610 — Saint Frères, 1.605 — La Soie, 1.945 — Aciéries Longwy, 1.055. — Aciéries du Nord 680 — Aciéries Sambre-Meuse, 862. — Ateliers Nord-France, 2.200 — Chantiers Saint-Nazaire, 3.655. — Fives-Lille, 1.120 — Forges Nord Est, 1.875 — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 9.350 — Denain-Anzin, 3.090 — Louvroil-Montbard, 900 — Schneider, 4.360 — Senelle-Maubeuge, 2.080 — Tréfileries Havre, 2.000 — Bethune, 2.250. — Houillères Montrambl 2.720 — Anich, 1.690 — Blansy, 4.275 — Carvin, 3.200 — Courrieres, 1.080 — Dourges, 2.885 — Lens, 1.310 — Marles, 1.375 — Ostricourt, 3.300 — Vicoigne, 1.300 — Mokta, 14.400 — Nickel, 3.110 — Ouenza 5.860 — Française Pétroles, 2.240 — Gafsa, 2.055 — Air Liquide, 2.740 — Ugine, 4.315. — Civ. Sucreries, 2.945.. Kuhlmann, 2.110 — Péchiney, 4.470 — Rhône-Poulenc, 3.515 — Saint-Gobain, 6.500 — Viscose Française, 5.200 — Olida, 15.300 — Ciments Ort-gny off 28.200 — Pollet, 4.620 — Terres Rouges, 1.180 — Colonies (Cie Gle), 1.731

ETATS CIVILS

ROUBAIX — Naissances. — Robert Lacroix, 161, r. d'Inkermann, né à la clinique maternelle. — Didier Dreik, 20, r. Ingres, né 90, bd de Cambrai. — Jean-Claude Duriez, 157, r. Jean-Macé. — Monique Blin, 138, r. Jean-Macé, appt. 3, née à la clinique maternelle. — Serge Glorieux, 20, r. Vantroyen à Lille, né 74, r. Jacquard.

Publications de mariages. — André Sacro, étudiant, de Croix, et Marguerite Galois, employée, 86, r. de la Potennerie. — Jean Bens, livreur, de Tourcoing, et Andrée Deleu, chamarreuse, r. Léonard-de-Vinci, 54, appt 8. — Edmond Duvinage, bottier, 26, r. de la Vigne, et Agnès Haquette, employée, 33, r. Rémy-Cogghe. — Augustes Nevejan, colporteur, r. de Solférino, 20, c Hespel, 1, et Jeanne De Blaere, 20, r. de Solférino, c. Hespel, 1 — Georges Lemant, caoutchoutier, 54, r. de Condé, et Zulma Bruyneel, blanchisseuse, 245 bd de Fourmies, appt. 2. — René Delcroix, menuisier, de Noyelles-sous-Lens (P.-de-C.), et Alfréda Robbe, mécanicienne, 2, r d'Estaing. — Gilbert Florent, manœuvre, 18, r. Lannes c Tiberghien, 6, et Céline Lemaire, femme de ménage r de Maubeuge, fort Lorédan, 40

Décès — Marie-Louise Bouvry, 73 ans, veuve Liénard, de Lannoy, 23, r. des Remparts. — Jean-Claude Servan, 17 jours, 216, r. des Arts, c. Thiers, 4. — Charles Serrurier, 42 ans, de Wattrelos, 155, r Jules-Guesde. — Ermé Delfortrie 66 ans, 20, r. du Curoir. — Paul Dupire, 76 ans, 34, r. Sainte-Thérèse. — Georges Gosse, 71 ans, 10, r de Wasquehal, c Delporte, 3. — Sylvie Vandenbeede, veuve Quennoy, 85 ans, 37, r de Blanchemaille. — Constant Coussement, 81 ans, 37, r de Blanchemaille. — Arthur Piette, 37 ans, 89 r de Mauvbouge — Marcel Vandeerux, 43 ans, 66, r. Pellart. — Marie Grouset, veuve Voet, 85 ans, 109, r. Voltaire.

Entreprise Générale Funèbre Funéraire Organisation complète M DESMET, 120 rue du Curoir Roubaix T 344 09

CROIX. — Décès. — Marie-Thérèse Lefebvre, 33 ans, sa., 11, r. Saint-Nicolas. — Camille Bruyneel 84 ans 19, rue Kléber.

TOUFFLERS. — Mariage. — Louis Deneeghens, en captivité, et Madeleine Vanhaverbeke, bobineuse, 82, rue de Roubaix.

TOURCOING. — Naissances. — André Catteau, r. Bonne-Nouvelle, 56, né r. de Fives 18 — Robert Allienne r Kellermann 21

Décès. — Angèle Verkindère 57 ans, ép Parmentier, r de Berckem, 46 — Marie Samyn, 83 ans, r. de Lille 121. — Narcisse Pluquet, 98 ans, ép Liagre, r. de Guienne 149 — Aline Demouveaux 56 ans, veuve Strayve r de Roubaix, 14

MOUVAUX. — Naissance. — Michel Croequenoy 122, rue de Tourcoing.

Mariage — Jules Verhoeke, 3, rue Nouvelle, chauffeur d'auto, et Renée Patten, chef-manutentionnaire 18 r Gallieni

RONCQ — Mariages. — Michel Sierroye, employé à Halluin, et Agnès Verstraete, coiffeuse. — André Haes, ouvrier et Raymonde d'Halluin employée

Décès. — Henri Swaels 60 ans, r. Rouge, 19 — Marie-Louise Vanwymelbeke, 75 ans, r Jeanne-d'Arc, 23.

Le gérant Edmond PASCAL

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Cte-Rue

TOURCOING

JEUDI 13 JANVIER :

Police-secours : service médical de nuit. Tél. : 4.50.

Chez les Médaillés du travail

Parmi les sociétés qui n'ont jamais cessé de poursuivre la réalisation de leur programme d'action sociale, il convient de donner une mention particulière à l'association des médaillés du travail.

La commission de cet organisme a toujours eu à cœur de maintenir vivante son œuvre d'entr'aide, secourir comblen les secours qu'elle accorde, si modestes soient-ils, sont impatiemment attendus par les bénéficiaires.

Ceux-ci, en effet, sont tous dignes de la plus vive attention. N'ont-ils pas consacré le meilleur d'eux-mêmes à la prospérité des entreprises qu'ils ont servies pendant de longue années, et cela surtout à une époque où l'on ne connaissait pas encore la semaine de quarante heures, la semaine dite « anglaise », ni les congés payés ?

Nous pourrions épiloguer sur les mérites de ces braves travailleurs, émouvants exemples que les jeunes auraient intérêt à suivre.

La commission a accompli un effort remarquable, notamment au cours de ces quatre années de guerre.

Elle a tenu d'abord à assurer le règlement des secours aux malades et nécessiteux, leur consacrant une somme de 13.000 fr.; des indemnités aux familles des sociétaires décédés : 35.000 francs en 1940, 32.200 fr. en 1941, 40.400 francs en 1942 et 30.300 fr. en 1943.

Depuis 1942, elle accorde une gratification annuelle de 50 fr. aux médaillés comptant 50 années et plus dans la même maison; ce dernier geste a coûté 6.900 fr. en 1942 et 7.500 fr en 1943.

Quant aux tombolas — moyen indirect de distribuer des secours supplémentaires aux sociétaires — plus de 12.000 fr. y ont été consacrés.

Et nous ne parlerons que pour mémoire, des arbres de Noël si abondamment garnis de primes et de lots en nature, qui font tant d'heureux.

Enfin, à tout cela, vient s'ajouter l'action morale qui resserre les liens de camaraderie et d'amitié entre tous les bons et fidèles ouvriers de l'industrie tourquennoise.

ENCORE QUELQUES JOURS : toile bleue en 130, 165 fr. le mètre - Maison ODOUX. Grand'Place 19270

Les cours de secourisme à la Croix-Rouge

L'examen de la session de secourisme commencée en octobre 1943, aura lieu vendredi 13, à 19 h., au dispensaire de la Croix-Rouge, 53, rue du Tilleul

« Le grand retour » à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes

Mardi soir, ont commencé en l'église Notre-Dame de Lourdes, les exercices et manifestations préparatoires au « Grand Retour » ; un saint fut chanté à 19 h. 30, à l'issue duquel la croix fut portée processionnellement rue Jules-Guesde.

La même cérémonie se reproduira de mercredi, jeudi et vendredi, la croix devant être transportée mercredi, de la rue J.-Guesde à la rue Basse ; jeudi, de la rue Basse à la rue de Varsovie, et vendredi, de la rue de Varsovie à la rue de la Malcense

La médaille militaire

La médaille militaire vient d'être attribuée à M. Georges Pastouel, employé aux Ets. Caulliez-Delaoutre, et demeurant 16, rue d'Elbeuf.

Soldat au 31me régiment de dragons, M. G. Pastouel a été grièvement blessé au cours d'un combat particulièrement violent, en mai 1940 et sa brillante conduite lui a valu la Croix de guerre avec deux citations.

La nouvelle distinction qui vient de lui être octroyée confirme son bel esprit de sacrifice et de dévouement. Nous lui présentons nos affectueuses félicitations

Au collège d'études syndicales

On nous communique :

C'est le jeudi 14, à 17 h. 45, que le collège d'études syndicales et corporatives reprendra ses cours à l'amphithéâtre de l'institut Colbert, 7, rue du Printemps. L'enseignement du 2me trimestre débutera par une conférence de M. Joseph Scoliège, licencié en droit, président de l'A.C.E.D. sur « Le libéralisme et la révolution industrielle ».

Le collège d'études syndicales et corporatives s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales et économiques dans le cadre de leurs activités professionnelles. Fondé en 1934, il s'occupe, depuis cette date de la formation des élites du travail, et cette nouvelle structure de l'économie donne à son action une portée accrue, qu'il souhaiterait voir comprise par un public plus large. Il fait appel ici au concours de toutes les bonnes volontés, en vue d'atteindre l'auditoire le plus étendu possible. Son effort, unique dans la région et réclamé depuis longtemps, ne pourra se poursuivre que si le monde ouvrier et les cadres s'y intéressent.

ARGUMENTS FRAPPANTS. — Mme Madeleine Lahousse, 1, rue de la Ferme, a porté plainte contre M Georges Vanhove, cafetier, rue de la Malcense, qui, au cours d'une discussion au café Demay, rue du Nord, l'aurait, d'après les dires de la plaignante, frappée et blessée

POUR VOL DE SON PORTEMONNAIE. Mme Bernadette Hémeryck, 33, rue Louis-Leloir, a porté plainte

LA FAIM... NE JUSTIFIE PAS TOUJOURS LES MOYENS. — Surpris alors qu'il s'apprêtait à descendre dans la cave de M. Destailleur, boucher, bd Gambetta, un jeune homme de 15 ans et demi, d'Elleu (P.-de-C.), a été écroué au poste central. Interrogé, il a déclaré qu'il cherchait à manger

LE TROC. — Mme Marie Michalowska, de Willy (Orne) actuellement chez sa sœur, 98, rue de Roubaix, avait emprunté le vélo de cette dernière pour se rendre rue Saint-Jacques. A sa sortie du magasin, le vélo avait disparu et avait été remplacé par une bicyclette d'homme, qui a été remisée au poste central.

ENVOI DE FLEURS ! — Un procès-verbal a été dressé à la charge de M. Georges Carpentier, fleuriste, avenue Gustave-Dron, pour défaut d'étiquetage des prix de gerbes et de pots de fleurs.

INSTITUT COLBERT. — Les familles des anciens élèves, membres de l'association, prisonniers de guerre ou travailleurs en Allemagne, sont priées de se présenter, munies d'une correspondance récente, à la Maison des Amicales, 37, rue du Haze, dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. Un don leur sera remis à l'occasion du Nouvel an

U. N. C. (Groupe des A. C. des quartiers du Sacré-Cœur) — Dimanche, la messe de 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur demandée par les anciens combattants et la chorale « La Voix des combattants » sera célébrée pour le repos de l'âme de M. le chanoine Manquin, membre bienfaiteur du groupe. Les anciens combattants sont instamment priés d'y assister

MOUVAUX

LE DINER DU JEUDI sera servi cette semaine à quarante enfants de l'école St-Paul (directeur M. Aricix).

SECOURS MENSUELS. — Paiement de l'assistance à la famille, des allocations aux vieillards, infirmes et incurables, aux jeunes mamans, de l'allaitement maternel, à la mairie, bureau de la recette municipale, rez-de-chaussée, jeudi, de 8 h. 30 à 11 h. Aux mêmes jours et heures, paiement des secours aux réfugiés

MARCQ-EN-BARŒUL

Dans la police

Les deux secrétaires de la police locale, MM. Arthur Frelier et Victor Mahieu, viennent d'obtenir, en vertu d'un arrêté de M. le préfet de la région de Lille, en date du 11, un avancement mérité.

M. Arthur Frelier, âgé de 49 ans, qui compte quinze années de services dans la police, est nommé secrétaire hors-classe, deuxième échelon. Venant de Lomme, il avait été affecté à Marcq le 16 juin 1943.

M. Victor Mahieu est âgé de 31 ans. Il entre dans la police de Marcq en 1934, en qualité de secrétaire auxiliaire, sous la direction de M. Jacquement. Lors de l'étatisation de la police, en avril 1942, il fut nommé secrétaire titulaire de deuxième classe. Il est maintenant promu à la classe exceptionnelle, et cet avancement le récompense de son excellent travail et de son dévouement.

Nous présentons à MM. Frelier et Mahieu nos sincères félicitations et adressons par la même occasion, nos souhaits de bienvenue aux deux nouveaux inspecteurs affectés à la police locale : MM. Michel Parrain, qui vient d'Hellemmes, et André Verdonck, de Roubaix.

LA VIE ET LA MORT EN 1943. — Au cours de l'année 1943, les bureaux de l'état civil ont enregistré 206 naissances, 121 mariages, 227 décès et 56 transcriptions de décès.

HALLUIN

L'U.O.H. fête ses succès en athlétisme

Au café Richard, rue Victor-Hugo, a eu lieu le souper de la section d'athlétisme. Une centaine de membres étaient présents.

La réunion fut présidée par M. Vandermeren un des présidents du comité directeur M. A. Bosteels, secrétaire remercia les personnalités de leur concours et se plut à souligner la camaraderie qui règne dans le groupement. Il présenta deux champions, Larue, champion du Nord, et Decraen, champion de l'Union de Flandre, qui furent chaleureusement applaudis. Avec le jeune Roger Dewyn, la section a compté cette année trois champions authentiques.

LES PROPRIETAIRES DE VELOMOTEURS de 50 à 125 cm3, immatriculés en 1943, ainsi que les possesseurs de bicyclettes à moteur auxiliaire (B.M.A.), doivent déposer, avant le 31, une nouvelle déclaration à la mairie, où des imprimés sont à leur disposition.

UNE QUETE faite dimanche, au café Gustave Maret, par le chanteur Louage, au profit des prisonniers, a rapporté 351 fr.

RONCQ

Au ravitaillement

Distribution des cartes de lait aux malades, à la mairie annexe, bureau n° 3 : jeudi, 13, de 8 h. 30 à 11 h. 30, n° 1 à 600 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 601 à 1.200 ; vendredi 14, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 1.201 à 1.800 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 1.801 à la fin. Se munir de la carte individuelle d'alimentation.

— Distribution des bons de vêtements aux personnes ayant déposé leur demande en décembre : jeudi 13, de 8 h. 30 à 11 h. 30, n°s 1 à 1.200 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 1.201 à la fin.

— Distribution des bons de chaussures pour les demandes déposées en décembre 1943, bureau n° 3 : enfants de moins de 13 ans, vendredi 14, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; usage ville, usage travail et usage fatigue homme, vendredi 14, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; fantaisie toutes catégories, samedi 15, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; galoches et caoutchoucs, lundi 17, de 8 h. 30 à 11 h. 30. Les retardataires seront servis lundi 17, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Se munir de la carte individuelle d'alimentation et de la carte de textile.

La liste des numéros sera affichée pour le Centre, au bureau de ravitaillement ; pour le Blanc-Four, face à la bibliothèque Loridan.

STATISTIQUES RELIGIEUSES de la PAROISSE SAINT-FIAT. — En 1943, il a été enregistré : 52 baptêmes, 26 mariages et 63 décès.

WERVICQ-SUD

Un repas sera servi, à la mairie, à 75 vieillards nécessiteux

La commune compte actuellement cent trois personnes âgées de plus de soixante-dix ans et, parmi celles-ci, soixante-quinze vieillards nécessiteux. Ceux-ci vont être invités à prendre part, le mardi 18, à midi, à la mairie, à un banquet qui leur sera offert par le Secours national, avec le concours de la municipalité.

Les bénéficiaires, incapables de se déplacer en raison de leurs infirmités pourront faire prendre leur repas à partir de 11 h. 30, à la mairie.

Une journée paroissiale en l'honneur de Mlle Lemée, récemment décorée

Une manifestation paroissiale de sympathie aura lieu le dimanche 23, en l'honneur de Mlle Germaine Lemée, directrice de l'école de l'Immaculée-Conception, qui, nous l'avons annoncé, vient de recevoir de S. Em le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement chrétien.

A 7 h. 30 une messe de communion réunira tous les enfants de l'école et, à 10 h. 30, la grand'messe sera chantée pour les défunts de la famille de Mlle Lemée.

Au cours de cet office, un programme musical et choral sera interprété ; l'allocution de circonstance sera prononcée par M. l'abbé Boudry inspecteur diocésain.

Une réunion rassemblera ensuite à l'école de filles, toutes les anciennes élèves et élèves actuelles de Mlle Lemée, ainsi que leurs parents qui ne voudront pas manquer cette occasion d'exprimer leur gratitude et leur reconnaissance à la dévouée éducatrice qu'est Mlle Lemée.

Les enfants des écoles vont être radiographiés

Vendredi, à partir de 9 h., tous les enfants des écoles — au nombre de 416 — vont être radiographiés par les soins du camion radiophotographique de la Croix-Rouge française, actuellement en tournée dans la région. Celui-ci sera placé à l'entrée de la mairie où les écoliers seront rassemblés sous la direction de M. le docteur Devriendt, chargé de l'inspection médicale scolaire et de leurs maîtres et maîtresses.

A 15 h., le service de radio sera à la disposition des habitants de la commune qui devront, au préalable, se faire inscrire à la mairie.

Samedi, de 9 à 16 h. 30, ce sera le tour des 568 ouvrières d'usines qui ont manifesté le désir d'être soumis à cet examen.

A cette occasion, les bureaux de la mairie seront fermés au public les vendredi 14 et samedi 15. Toutefois, la perception, assurée par M. Demasy, fonctionnaire face à la mairie, chez M. Marcel-Ferraut, 6, rue de Comines.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS qui devait avoir lieu le lundi 17, est remise au lundi 24 en raison du repas des vieillards.

COMINES

Un boucher est inculpé de tentative de corruption de fonctionnaire

Soupçonné d'abattage clandestin, M. Julien Lammens, 36 ans, sujet belge, boucher rue de l'Apothicaire, dans le quartier des Maisons-Ouvrières, a fait, ces jours derniers, l'objet d'une enquête. Interrogé au commissariat de police, il tenta de corrompre l'indulgence des policiers en leur faisant des offres. En conséquence, il a été déféré, mardi matin, au parquet de Lille, sous l'inculpation de tentative de corruption de fonctionnaire

UNE ARRESTATION. — En vertu d'un extrait de jugement du parquet de Lille les gendarmes ont procédé lundi soir, à l'arrestation de Joséphine Boeuet, 40 ans, épouse Cnockaert, de Comines-Belgique, condamnée à 15 jours de prison pour infraction à la police des étrangers. Elle sera en cure pourvoyeuse pour franchissement irrégulier de la frontière. Déférée au parquet de Lille, elle a été écrouée

UN VELO VOLE RUE D'HURLUPIN EST RETROUVE A WERVICQ. DEVINU DE SES ROUES. — Une plainte pour vol de son vélo a été déposée par Mme Martin, route de Comines. La machine a été retrouvée, le lendemain du vol, à Wervicq-Sud, démunie de ses roues.

DE FIL EN AIGUILLE... — Un double procès-verbal a été rédigé à la charge de Lucien Petit, manœuvre, 29 ans, pour circulation tardive sur une bicyclette démunie d'éclairage. On découvrit en même temps que Lucien Petit avait commémé plus que de raison au débit de la station, rue de la Gare. Le Vancauwenberghe, 48 ans, a fait aussi l'objet d'un double procès-verbal pour avoir servi à boire après l'heure de fermeture et pour défaut d'inscription au registre des consommations.

LE LAIT ECREME ET MOUILLE. — A la suite de plaintes, une enquête a été ouverte contre M. Léon Descamps, fermier rue de Quesnoy prolongée. Un prélèvement, effectué par la police à la ferme de l'intéressé, a permis d'établir que le lait était écrémé dans les proportions de 15 à 30 %. Un procès-verbal des faits a été rédigé

LA VIE SPORTIVE

DES COUPES offertes par le commissariat général

Le colonel Pascot, commissaire général aux Sports, a décidé de créer plusieurs coupes.

La première de celles-ci a été remise à Georges Carpentier, dont on célébrait mardi soir, à Paris, le cinquantième anniversaire

FOOTBALL

Le championnat de France RACING — VALENCIENNES

Valenciennes qui vient de confirmer son net redressement en disposant nettement d'Olympic, sera opposé au Racing, dimanche à 14 h. 30 au parc Jean-Dubrulle.

Match d'une importance capitale, car les deux équipes se trouvent actuellement dans la zone dangereuse ; rencontre équilibrée puisque les adversaires sont presque à égalité de points.

Avec leur ligne d'attaque menée par Légine, Defer, Dauplaint, leur ligne intermédiaire où brille tout particulièrement Dehon, demi centre de la Ligue du Nord, et leur solide défense, les Valenciennois possèdent actuellement une formation qui fera parler d'elle.

On est curieux de voir quelle sera la tenue des derniers, dimanche. On a rajeuni les cadres en avant et Gernez ramènera la ligne, on verra Balyu inter-droit, tandis que Myko glissera à l'aile. On espère beaucoup de la formation suivante : Miramond ; Buirette, Billaut ; François, Verriest, A Fibey ; Bartkowiak, Sumera, Gernez, Balyu, Myko.

Les membres détacheront le ticket n. 7. Prix des places : tribunes 30 fr. ; première, 20 fr. ; populaires, 10 fr.

Résultats divers

Saint-Michel Linselles—S.G. Hem 6—0
Saint-Michel (cad.)—U.O. Halluin 3—4

DEMANDES DE MATCHES.

— Jeunesse Sportive Leersoise. — Eq. 2 A le 23 janvier, terrain adverse. — Eq. 1 B et cadets, 6 et 28 février. — Minimes, 23, 30 janvier et 6 février. Horire Foyer populaire, 2, place Sadi-Carnot, Leers.

— C.S. Mouvaux. — Eq. 1 A le 16 janvier sur terrain adverse, à 10 h.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 13 janvier 1944. — No 96.

LA GRANDE MARNIÈRE

par Georges OHNET

Dans un grand fauteuil de jonc, le marquis se prélassait paresseusement, pendant qu'Antoinette lui lisait le journal. La tante Isabelle, plus rouge que jamais, travaillait à son éternel tricot. Pour la première fois depuis bien longtemps les habitants de Clairefont avaient repris leur douce vie intime. Ils ne se fuyaient plus, essayant de se cacher leurs angoisses et leurs larmes. Ils n'avaient plus à se montrer que des visages souriants. Ce fut Fox qui par ses aboiements joyeux, signala l'arrivée des deux jeunes gens.

— Ah ! enfin ! Voilà mon compagnon d'exil, s'écria Mlle de Saint-Maurice. Et prenant l'avocat par les épaules, elle l'embrassa sur les deux joues. Ah ! mon cher enfant, aujourd'hui, hein ! nous avons un poids de moins sur le cœur ?

Pascal s'était cérémonieusement incliné devant Mlle de Clairefont. Il chercha Croix-Mesnil auprès d'elle. Il ne le vit pas. Le baron était reparti le matin même pour Evreux. Le marquis trouva des paroles affectueuses pour rassurer le défenseur de son fils. Depuis trois semaines on avait fait de très grands progrès. Il avait recouvré la plénitude de ses facultés, mais, de la violente secousse qu'il avait éprouvée, il lui était resté une indécision invincible. Il ne s'occupait plus de ses inventions et le laboratoire restait vide. Il expliqua lui-même à Pascal ce singulier changement et le résuma gaiement :

— Je ne veux plus travailler du tout, dit-il, c'est, je crois, le meilleur moyen de refaire ma fortune.

Il prit le bras du jeune homme et se promena lentement avec lui le long de la terrasse.

— Nous avons, je le sais, des questions d'intérêt à régler ensemble, dit-il, et, d'ici, mon intérêt, mais je ne vous ferai pas l'injure de vous parler d'argent... Maldeseu est là pour tout arranger.

— Je m'en occuperai très sérieusement avec lui, monsieur le marquis, si vous voulez bien m'y autoriser. J'aime de croire que l'exploitation de la Grande Marnière doit être pour vous d'un très grand profit. Un directeur remettra l'affaire en valeur. Je me charge de trouver un ingénieur qui se dévouera à l'entreprise

Le marquis l'écoutait en l'observant du coin de l'œil. Le jeune homme développa sa vue avec une lucidité pratique qui frappa beaucoup M de Clairefont. Lorsque, las de marcher, le vieillard fut revenu auprès de la tante Isabelle et d'Antoinette, il proclama d'un moment ou Pascal et Robert s'étaient éloignés, qu'il dit :

— Je viens de causer industrie avec M. Carvajan... Il m'a étonné : c'est vraiment un homme très remarquable.

— Croyez-vous m'en apporter la première nouvelle ? s'écria empêtueusement la tante de Saint-Maurice. Je le connais, moi, qui a vécu avec lui, comme une mère avec son fils. C'est tout bonnement un aigle !... Et vous vous donnez de mal de le découvrir

Antoinette, penchée sur sa broderie, ne prononça pas une parole, mais ses doigts, en tirant l'aiguille, eurent une étrange agitation. Pascal resta à dîner au château, se montra plein de réserve et, vers dix heures, prit congé. Robert lui offrit de le reconduire jusqu'à la petite porte du parc et comme il embrassait sa tante :

— Qu'est-ce que Pascal a donc ce soir ? demanda-t-elle. Il est glacé !... On ne peut pas lui tirer les paroles. n'est-ce pas Antoinette ?

— Je n'ai pas remarqué tante...

— Oh ! toi, tu ne vois rien !

La nuit était très noire. Robert réclama à Bernard une lanterne. Le vieux serviteur fit un geste d'inquiétude, et dit :

— Si monsieur se contente voulait je l'accompagnerais. Une fois la nuit close, il ne fait pas bon se promener dehors.

— Pourquoi donc ? interrogea Pascal

— Sauf votre respect Monsieur, depuis le malheur, les abords de la Grande Marnière sont, comme qu'il dirait, hantés... Et la nuit il s'y passe des choses qu'il vaut mieux ne pas voir.

— Allons ! vieux fou, dit Robert, des histoires de poltron ou d'ivrogne... Mais sois tranquille, je ne crains pas les revenants.

Il prit la lanterne et partit avec Pascal. Ils descendirent, par les pentes du parc, jusqu'au rencourci. Le comte tira les verrous, ouvrit la porte, et se disposait à pousser jusqu'à l'entrée de la Neuville, mais son compagnon l'arrêta.

— Voici la grande route et je la suivrais les yeux fermés.

Après des protestations amicales, Robert s'éloigna, et Pascal se trouva seul. Au lieu de continuer sa marche dans la direction de La Neuville, il remonta vers le cabaret de Pourtoin. La maison était fermée et silencieuse. Par l'imposte de la porte, une faible lueur filt